



EXPOSITION ITINÉRANTE

L'exposition présente les pratiques chantées et dansées transmises par les femmes de l'Île de Noirmoutier en les replaçant dans leurs contextes sociaux, économiques et culturels. Ce parcours visuel est accompagné d'une heure de chants interprétés par dix chanteuses dont la notoriété en la matière et le caractère singulier ont contribué à exprimer autrement la culture noirmoutrine.

Contact : accueil@metive.org

CENTRE DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES EN POITOU-CHARENTES et VENDÉE

- Adhère - à la FAMDT (Fédération des Acteurs et actrices de Musiques et Danses Traditionnelles)
- au RIM (Réseau des Indépendants de la Musique de Nouvelle Aquitaine)
- à la COFAC (Coordination des Fédération et Associations Culturelles)
- à DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oïl)

Mémoire d'une île

Voix et visages

« Ah ! Noirmoutier... Un vrai petit conservatoire, j'ai même peur d'y retourner, tellement c'est riche ! »
(Claude Fichet, notes d'enquête, E. Pénisson, mai 1980)

Quelles et pourquoi

Le conservatoire des musiques traditionnelles de l'île de Noirmoutier est un lieu de vie et de transmission de la culture musicale de la région. Il a été créé en 1980 par Claude Fichet, notes d'enquête, E. Pénisson, mai 1980. Le conservatoire a pour vocation de recueillir, transmettre et promouvoir la culture musicale traditionnelle de l'île de Noirmoutier. Il a été créé en 1980 par Claude Fichet, notes d'enquête, E. Pénisson, mai 1980.

CECRO
 Centre de Recherche et de Conservation de l'Oratoire
 1, rue de la République - 85300 Noirmoutier-Mer
 02 51 82 82 82

Femmes noirmoutrines

Voix et visages

« Après notre journée de patates, les gendarmes venaient nous raccompagner rien que pour nous écouter chanter. »
(Géraldine Fouché, dite « Filles Fichet », E. Pénisson, mai 1980)

Les gendarmes de la patate

« Une fois par semaine, on va à la messe à Noirmoutier. On y va tous ensemble, les femmes, les hommes, les enfants. On y va chanter, on y va écouter chanter. C'est très agréable. Les gendarmes de Noirmoutier, ils nous raccompagnent rien que pour nous écouter chanter. »

CECRO
 Centre de Recherche et de Conservation de l'Oratoire
 1, rue de la République - 85300 Noirmoutier-Mer
 02 51 82 82 82

Conception de l'exposition

Textes : Régine-Éva et Michel Pénisson

Charte graphique : Jean-Louis Neveu, Claude Ribouillault

Iconographie et mise en page : Jean-Louis Neveu

Recherche des documents sonores : Marie-Françoise Coffineau, Valérie Imbert

Numérisation des documents sonores : Dominique Simonet

Montage de l'ambiance sonore : Valérie Imbert, Jean-Louis Neveu Dominique Simonet

Infographie : Lézard Graphique, La Rochelle (17)

Femmes de la terre

Voix et visages

« Y a des jours, je passerais nuits et jours à pleurer comme nuits et jours à chanter... »
(Précédence Bouteau dite « Miquette », enquête sonore, A. Fichet, 1973)

Chanter pour survivre

Chanter est un besoin. Chanter est un moyen d'expression et de communication. Chanter est un moyen de se connecter à son environnement, de se connecter à son corps, de se connecter à son cœur. Chanter est un moyen de se connecter à son histoire, de se connecter à son identité, de se connecter à son peuple.

CECRO
 Centre de Recherche et de Conservation de l'Oratoire
 1, rue de la République - 85300 Noirmoutier-Mer
 02 51 82 82 82

Chanter ensemble

Noces et fêtes

« Le grand père Roucard avait chanté 99 chansons à une noce et il avait dit je suis capable d'en chanter 99 autres »
(Doris Vialé, L'Épine, enquête sonore, E. et M. Pénisson, 1973)

Jeunes de noirmoutins

Il y a une tradition de chanter ensemble à Noirmoutier. C'est une tradition qui remonte à très longtemps. C'est une tradition qui a permis de transmettre la culture musicale de la région. C'est une tradition qui a permis de se connecter à son environnement, de se connecter à son corps, de se connecter à son cœur.

CECRO
 Centre de Recherche et de Conservation de l'Oratoire
 1, rue de la République - 85300 Noirmoutier-Mer
 02 51 82 82 82



Caractéristiques techniques

Descriptif :

- 18 panneaux (1m x 0,70m) avec système d'accrochage à œillet rangés dans une boîte à roulettes (90cm x 110cm x 21cm) ;
- une carte au 25000^e de l'Île de Noirmoutier avec ses protections en plastique aux 4 coins (80cm x 82cm) ;
- un CD d'ambiance sonore (39 œuvres chantées issues des collectages oraux du CERDO) à diffuser de façon permanente dans l'exposition ;
- un CD à diffuser (18 œuvres chantées et jouées) matérialisant l'environnement sonore et la chronologie des chants et musiques lors d'une noce noirmoutrine en 1956 ;
- 4 cartons « plume » A3 matérialisant la réalisation, les remerciements et le descriptif des CD d'ambiance sonore ;
- un livre d'or ;
- 15 affiches (40cm x 60cm) offertes.

Coût de location :

120€ pour 1 à 2 semaines
180€ pour 3 à 4 semaines
150€ par mois au-delà de 1 mois

Gratuit pour les associations membres du réseau à jour de leurs cotisations (prévoir 10 euros au regard des besoins publicitaires par tranche de 15 affiches)

Les frais de transport (aller et retour) sont à la charge de l'emprunteur, de même que les frais d'assurance de l'exposition le temps de l'emprunt

L'itinérance de l'exposition fait l'objet d'une convention de diffusion



Nos partenaires



**Ministère de la Culture
(Direction des Affaires culturelles du Poitou-
Charentes)**



Région Poitou-Charentes



Département des Deux-Sèvres



Ville de Parthenay



Ville de Noirmoutier-en-l'Île



Groupe Adrien



**Musée des Civilisations de l'Europe et de la
Méditerranée
(anciennement Musée national des Arts et Traditions
populaires)**



CENTRE DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES EN POITOU-CHARENTES et VENDÉE

- Adhère - à la FAMDT (Fédération des Acteurs et actrices de Musiques et Danses Traditionnelles)
- au RIM (Réseau des Indépendants de la Musique de Nouvelle Aquitaine)
- à la COFAC (Coordination des Fédération et Associations Culturelles)
- à DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oïl)

Convention de diffusion de l'exposition « Les femmes de Noirmoutier »

Entre :

L'UPCP-Métive, Union pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes-Vendée
(Maison des Cultures de Pays, 1 rue La Vau Saint-Jacques 79200 Parthenay)
représentée par ses coprésidents

Et

L'emprunteur

Nom :

adresse :

représenté par :

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet et durée de la convention

L'UPCP-Métive confie à *l'emprunteur* une exposition intitulée «Les femmes de Noirmoutier». Réalisée par le Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité (CERDO) de l'UPCP-Métive, cette exposition est confiée du au..... à l'emprunteur et sera exposée sur le lieu suivant

Article 2 : État des lieux

Un inventaire et un état des lieux doivent être assurés par les deux parties avant diffusion et après diffusion de l'exposition.

Article 3 : Composition de l'exposition

Celle-ci est composée de :

- 18 panneaux (1m x 0,70m) avec système d'accrochage à œillet rangés dans une boîte à roulettes (90cm x 110cm x 21cm) ;
- une carte au 25000° de l'Île de Noirmoutier avec ses protections en plastique aux 4 coins (80cm x 82cm) ;
- un CD d'ambiance sonore (39 œuvres chantées issues des collectages oraux du CERDO) à diffuser de façon permanente dans l'exposition ;
- un CD à diffuser (18 œuvres chantées et jouées) matérialisant l'environnement sonore et la chronologie des chants et musiques lors d'une noce noirmoutrine en 1956 ;
- 4 cartons « plume » A3 matérialisant la réalisation, les remerciements et le descriptif des CD d'ambiance sonore ;
- un livre d'or ;
- 15 affiches (40cm x 60cm)

Article 4 : Diffusion des documents sonores et audiovisuels

L'UPCP-Métive autorisant la diffusion des documents sonores et audiovisuels dans le strict cadre de l'exposition, ceux-ci ne devront faire l'objet d'aucune duplication. Une communication dans un cadre pédagogique ou radiophonique en dehors de l'exposition par exemple devra faire l'objet d'une validation par l'UPCP-Métive, et dans certains cas particuliers être soumis à l'autorisation des informateurs et des enquêteurs ou de leurs ayants droit. Le non-respect de cette règle pourra faire l'objet d'un recours.

Article 5 : Mention des sources

L'emprunteur s'engage à faire figurer dans la signalétique de l'exposition les cartons mentionnant la réalisation, les remerciements et les références des CD d'ambiance.

CENTRE DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES EN POITOU-CHARENTES et VENDÉE

- Adhère - à la FAMDT (Fédération des Acteurs et actrices de Musiques et Danses Traditionnelles)
- au RIM (Réseau des Indépendants de la Musique de Nouvelle Aquitaine)
- à la COFAC (Coordination des Fédération et Associations Culturelles)
- à DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oil)

Métive

Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes & Vendée

UPCP

UPCP - Métive

1 rue Vau St-Jacques
79200 PARTHENAY

05 49 94 90 70
www.metive.org

Article 6 : Assurance et recours

L'emprunteur doit assurer l'exposition contre l'incendie, les explosions, la foudre, le dégâts des eaux et le vol. L'emprunteur doit obligatoirement fournir une attestation d'assurance à l'UPCP-Métive. *L'emprunteur* doit assurer l'exposition lors de son transport.

L'emprunteur s'engage expressément à ne pas exposer les panneaux à la lumière violente même sur une courte durée et à les protéger, à utiliser le système d'accrochage proposé et à ranger les panneaux comme l'UPCP-Métive le préconise. Valeur de l'exposition : 3000 euros

Pour des détériorations de moins grande ampleur mais nécessitant une réfection, constatées après état des lieux, une réparation financière sera exigée.

Article 7 : Location

L'UPCP-Métive confie à *l'emprunteur* l'exposition « Femmes de Noirmoutier » pour une durée mentionnée à l'article 1 moyennant la somme de euros TTC. Le coût peut éventuellement faire l'objet d'un supplément de 10 euros au regard des besoins publicitaires par tranche de 15 affiches supplémentaires. Les associations membres du réseau UPCP-Métive bénéficient de la gratuité de la location, les coûts de communication sont à la charge de l'emprunteur. Les frais de transport (aller et retour) sont à la charge de *l'emprunteur*.

Fait à, le

UPCP-Métive, producteur
Stéphanie COULAIS, codirectrice

L'emprunteur¹

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé » avec paraphe sur la première page

